



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PREFET DU PAS-DE-CALAIS

ARRAS, le 20 janvier 2015

PREFECTURE  
CABINET  
Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles  
Tél. : 03.21.21.20.57  
Affaire suivie par Sophie BEAUSSART  
E-mail : sophie.beaussart@pas-de-calais.gouv.fr

### LE PREFET DU PAS-DE-CALAIS

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Pas-de-Calais

*En communication à Madame et Messieurs les  
Sous-préfets d'Arrondissement*

**Objet** : Vigipirate : accompagnement dans la mise en œuvre des mesures cyber  
**Référence** : - Plan Vigipirate du 17 janvier 2014  
- Courriers des 28 mai 2014 et 15 janvier 2015

Par courriers cités en référence, je vous transmettais les instructions en matière de cybersécurité relevant du Plan Vigipirate.

Je vous rappelle que les mesures énumérées sont à mettre en œuvre de manière immédiate et permanente.

Je vous invite par ailleurs à me transmettre les questionnements qu'appellent de votre part mes instructions et vous indique que mes services peuvent vous accompagner, en tant que de besoin, dans leur mise en œuvre.

Afin d'assurer efficacement cette mission de conseil et d'accompagnement, je vous demanderai de bien vouloir transmettre vos demandes de manière électronique via l'adresse fonctionnelle du Service Interministériel de Défense et de Protection Civiles : [pref-defense-protection-civile@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@pas-de-calais.gouv.fr)

Je vous prie de bien vouloir également me tenir informée des actions menées au sein de vos services afin de répondre aux instructions relevant du Plan Vigipirate à cette adresse fonctionnelle.

Mes services se tiennent à votre entière disposition pour vous communiquer toutes les informations complémentaires que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet,  
La Sous-préfète, Directrice de Cabinet,

Béatrice STEFFAN